

—Et qui vient donc ?... cria maître Nick.

—Une troupe de Hurons !

—Qu'ils entrent, qu'ils entrent ! répliqua le notaire. Leurs signatures n'en feront pas moins honneur aux fiancés ! Quel contrat, mes amis, quel contrat ! J'en ai bien dressé des centaines dans ma vie, mais jamais qui aient réuni les noms de tant de braves gens au bas de leur dernière page !

En ce moment, les sauvages parurent et furent accueillis par de retentissants cris de bienvenue. D'ailleurs, il n'avait point été nécessaire de les inviter à entrer dans la cour. C'est bien là qu'ils venaient, au nombre d'une cinquantaine—hommes et femmes. Et, parmi eux, Thomas Harcher reconnut le Huron qui s'était présenté la veille, pour demander si maître Nick ne se trouvait pas à la ferme de Chipogan.

Pourquoi cette troupe de Mahogannis avait-elle quitté son village de Walhatta ? Pourquoi ces Indiens arrivaient-ils en grande cérémonie, afin de rendre visite au notaire de Montréal ?

C'était pour un motif de haute importance, ainsi qu'on va bientôt le savoir.

Ces Hurons—et ils ne le font que dans les circonstances solennelles—étaient revêtus de leur costume de guerre. La tête coiffée de plumes multicolores, leurs longs et épais cheveux, descendant jusqu'à l'épaule d'où retombait le manteau de laine bariolée, le torse recouvert d'une cassaque en peau de daim, les pieds chaussés de mocassins en cuir d'orignal, ont remplacé chez les tribus indiennes l'arc et les flèches de leurs ancêtres. Mais la hache traditionnelle le tomahawk de guerre, pendait toujours à la courroie d'écorce qui leur ceignait la taille.

En outre—détail qui accentuait plus encore la gravité de la démarche qu'ils venaient faire à la ferme Chipogan—une couche de peinture toute fraîche enluminaient leur visage. Le bleu d'azur, le noir de fumée, le vermillon, accentuaient d'un relief étonnant leur nez aquilin, troué de larges narines, leur bouche grande, meublée de deux rangées de dents courbes et régulières, leurs pommettes saillantes et carrées, leurs yeux petits et vifs, dont l'orbite noir flamboyait comme une braise.

A cette députation de la tribu s'étaient jointes quelques femmes, de Walhatta—sans doute, les plus jeunes et les plus jolies des Mahoganniennes. Des squaws portaient un corsage d'étoffe brodée, dont les manches découvraient l'avant-bras, une jupe à couleurs éclatantes, des "mitasses" en cuir de caribou, garnies de piquants de hérissos, et lacées sur leurs jambes, de souples mocassins, soutachés de grains de verroterie, dans lesquels s'emprisonnaient leurs pieds, dont une Française eût pu envier la petitesse.

Ces Indiens avaient doublé, si c'est possible, l'air de gravité qui leur est habituel. Ils s'avancèrent cérémonieusement jusqu'au seuil de la grande salle, où se tenaient M. et Mlle de Vaudreuil, le notaire, Thomas et Catherine Harcher, tandis que le reste de l'assistance se massait dans la cour.

Et alors, celui qui paraissait être le chef de la troupe, un Huron de haute taille, âgé d'une cinquantaine d'années, tenant à la main un manteau de fabrication indigène, dit, en s'adressant au fermier d'une voix grave.

—Nicolas Sagamore est-il à la ferme de Chipogan ?

—Il y est, répondit Thomas Harcher.

—Et j'ajoute que le voici," s'écria le notaire, très surpris que sa personne pût être l'objet de cette visite.

Le Huron se retourna vers lui, releva fièrement la tête, et, d'un ton plus imposant encore :

"Le chef de notre tribu, dit-il, vient d'être rappelé par le grand Wacondah, le Mitsimannitou de nos pères. Cinq lunes se sont écoulées depuis qu'il parcourt les heureux territoires de chasse. L'héritier direct de son sang est maintenant Nicolas, le dernier des Sagamores. A lui appartient désormais le droit d'enterrer le tomahawk de paix ou de déterrer la hache de guerre !"

Un profond silence de stupéfaction accueillit cette déclaration si inattendue. Dans le pays, on savait bien que maître Nick était d'origine huronne, qu'il descendait des grands chefs de la tribu des Mahoganais ; mais nul n'eût jamais imaginé—et lui moins que personne—que l'ordre d'hérédité pût l'appeler à la tête d'une peuplade indienne.

Et, alors, au milieu du silence que nul n'avait osé interrompre, l'Indien reprit en ces termes :

"A quelle époque mon frère voudra-t-il venir s'asseoir au feu du Grand Conseil de sa tribu, revêtu du manteau traditionnel de ses ancêtres ?"

Le porte-parole de la députation ne mettait pas même en doute l'acceptation du notaire de Montréal, et lui présentait le manteau mahogannien.

Et, comme maître Nick, absolument interloqué, ne se décidait pas à répondre un cri retentit, auquel cinquante autres se joignirent à la fois :

"Honneur !... Honneur à Nicolas Sagamore !"

C'était Lionel qui l'avait jeté, ce cri d'enthousiasme ! S'il était fier de la haute fortune qui arrivait à son patron, s'il pensait que l'éclat en rejaillirait sur les clercs de son étude et plus spécialement sur lui-même, s'il se réjouissait à l'idée qu'il marcherait désormais aux côtés du grand chef des Mahogannis, ce serait perdre son temps que d'y insister.

Cependant M. de Vaudreuil et sa fille ne pouvaient l'empêcher de sourire, en voyant la mine stupéfaite de maître Nick. Le pauvre homme ! Tandis que le fermier, sa femme, ses enfants, ses amis, lui adressaient leurs sincères félicitations, il ne savait auquel entendre.

Alors l'Indien posa de nouveau sa question, qui n'admettait pas d'échappatoire :

"Nicolas Sagamore consent-il à suivre ses frères au wigwam de Walhatta ?"

Maître Nick restait bouche bée. Bien entendu, il ne consentirait jamais à se démettre de ses fonctions, pour aller régner sur une tribu huronne. Mais, d'autre part, il ne voulait point blesser par un refus les Indiens de sa race, qui l'appelaient par droit de succession à un tel honneur.

"Mahogannis, dit-il enfin, je ne m'attendais pas... Je suis indigne, vraiment !... Vous comprenez... mes amis... je ne suis ici qu'en qualité de notaire !..."

Il balbutiait, il cherchait ses mots, il ne trouvait rien de net à répondre.

Thomas Harcher lui vint en aide.

"Hurons, dit-il, maître Nick, est maître Nick, du moins jusqu'à ce que la cérémonie du mariage soit accomplie. Après, s'il lui convient, il quittera la ferme de Chipogan et sera libre de retourner avec ses frères à Walhatta !"

—Oui !... après la noce !" s'écria toute l'assistance, qui tenait à conserver son notaire.

Le Huron remua doucement la tête, et, après avoir pris l'avis de la députation :

"Mon frère ne peut hésiter, dit-il. Le sang des Mahogannis coule dans ses veines et lui impose des droits et des devoirs qu'il ne voudra pas refuser..."

—Des droits ! des droits !... Soit ? murmura maître Nick. Mais, des devoirs..."

—Accepte-t-il ? demanda l'Indien.

—S'il accepte !... s'écria Lionel. Je le crois bien ! Et, pour témoigner de ses sentiments, il faut qu'il revête à l'instant le manteau royal des Sagamores !..."

—Il ne se taira donc pas, l'imbécile !" répétait maître Nick entre ses dents.

Et, volontiers, le pacifique notaire eût calmé d'une taloche l'enthousiasme intempestif de son clerc.

M. de Vaudreuil vit bien que maître Nick ne demandait qu'à gagner du temps. Aussi, s'adressant à l'Indien il lui dit que certainement le descendant des Sagamores ne songeait point à se soustraire aux devoirs que lui imposait sa naissance. Mais, quelques jours, quelques semaines peut-être, étaient nécessaires, afin qu'il pût régler sa situation à Montréal. Il convenait donc de lui donner le temps de mettre ordre à ses affaires.

"Cela est sage, répondit l'Indien, et puisque mon frère accepte, qu'il reçoive en gage de son acceptation le tomahawk du grand chef, appelé par le Wacondah à chasser dans les prairies heureuses, et qu'il le passe à sa ceinture !"

Maître Nick dut prendre l'arme favorite des tribus indiennes, et, tout déconfit, comme il n'avait point de ceinture, il la posa piteusement sur son épaule.

La députation fit alors entendre le "hugh" tra-

ditionnel des sauvages du Far-West, sorte d'exclamation approbative, en usage dans le langage indien.

Quant à Lionel, il ne se possédait pas de joie, bien que son patron lui parût particulièrement embarrassé d'une situation qui prêterait à rire dans la confrérie des notaires canadiens. Avec sa nature de poète, il entrevoyait déjà qu'il serait appelé à célébrer les hauts faits des Mahogannis, à mettre en vers lyriques le chant de guerre des Sagamores, avec la crainte, toutefois, de ne pas trouver une rime à tomahawk.

Les Hurons allaient se retirer, tout en regrettant que maître Nick, empêché par ses fonctions, n'eût pas abandonné la ferme pour les suivre, lorsque Catherine eut une idée, dont le notaire ne lui sut aucun gré, sans doute.

"Mahogannis, dit-elle, c'est une fête de mariage qui nous réunit en ce jour à la ferme de Chipogan. Voulez-vous y rester en compagnie de votre nouveau chef ? Nous vous offrons l'hospitalité, et, demain, vous prendrez place au festin, dans lequel Nicolas Sagamore occupera le siège d'honneur !"

Un tonnerre d'applaudissements éclata, lorsque Catherine Harcher eut formulé son obligeante proposition, et il se prolongea de plus belle, lorsque les Mahogannis eurent accepté une invitation qui leur était faite de si bon cœur.

Quant à Thomas Harcher, il n'aurait qu'à augmenter la table de noce d'une cinquantaine de couverts—ce qui n'était pas pour l'embarrasser, car la salle était vaste, et même plus que suffisante pour ce surcroît de convives.

Maître Nick dut alors se résigner, puisqu'il ne pouvait faire autrement, et il reçut l'accolade des guerriers de sa tribu qu'il eût volontiers envoyés au diable.

Pendant la soirée, il y eut danses des garçons et des filles, qui s'en donnèrent à toutes "gigues", comme on disait en Canada, surtout dans les rondes à la mode française, accompagnées de ce joyeux refrain :

Dansons à l'entour,
Toire-toire,
Dansons à l'entour !

et aussi dans les "scotch-reels" d'origine écossaise, qui étaient si recherchés au commencement du siècle.

Et, c'est de cette façon que se termina le deuxième jour de fête à la ferme de Chipogan.

XII.—LE FESTIN

Le grand jour était arrivé—le dernier aussi des cérémonies successives de baptême, de communion et de mariage, qui avaient mis en joie les hôtes de Chipogan. Le mariage de Rose Harcher et de Bernard Miquelon, après avoir été célébré pendant la matinée devant l'officier de l'état civil, le serait ensuite à l'église. Par suite, dans l'après-midi, le repas des noces réunirait les convives dont le nombre s'était considérablement accru dans les circonstances que l'on connaît. Vraiment, il était temps d'en finir, ou le comté de Laprairie et même le district de Montréal eussent pris place à la table hospitalière de Thomas Harcher.

Le lendemain, on se séparerait. M. et Mlle de Vaudreuil retourneraient à la villa Montcalm. Jean quitterait la ferme et ne reparaitrait sans doute qu'au jour où il viendrait se mettre à la tête du parti réformiste. Quant à ses compagnons du *Champlain*, ils continueraient le métier de chasseurs, de coureurs des bois, qu'ils exerçaient durant la saison hivernale, en attendant l'heure de rejoindre leur frère adoptif, tandis que la famille reprendrait les travaux habituels de la ferme. Pour les Hurons, ils regagneraient le village de Walhatta, où la tribu comptait faire à Nicolas Sagamore un accueil triomphal, lorsqu'il viendrait fumer pour la première fois le calumet au foyer de ses ancêtres.

A suivre